



La déclaration de l'Alliance Cornwall sur la gestion de l'environnement

1. Nos préoccupations
2. Nos convictions
3. Nos aspirations

Le dernier millénaire a apporté des améliorations sans précédent en matière de santé, de nutrition et d'espérance de vie. Ces améliorations concernent en particulier ceux qui ont le plus bénéficié de la liberté politique et économique et des progrès scientifiques et technologiques. À l'aube d'un nouveau millénaire, nous avons l'occasion de consolider ces acquis et d'en faire bénéficier un plus grand nombre d'habitants de la terre.

En même temps, nombreux sont ceux qui craignent que la liberté, la science et la technologie constituent davantage une menace pour l'environnement qu'une bénédiction pour l'humanité et pour la nature. Animés par un respect commun pour Dieu et pour sa création et par l'amour de notre prochain, et soutenus par d'autres personnes de bonne volonté, soucieuses de justice et de compassion, nous nous unissons dans cette déclaration pour exprimer nos préoccupations, nos convictions et nos aspirations communes.

1. Nos préoccupations

La compréhension et la maîtrise des processus naturels par l'homme lui permettent non seulement d'améliorer la condition humaine, mais aussi de causer de graves dommages à ses semblables, à la terre et aux autres créatures. Au fur et à mesure que les préoccupations environnementales se sont accrues au cours des dernières décennies, la nécessité morale d'une gestion responsable de l'environnement est devenue de plus en plus évidente.

Cependant, certaines idées fausses sur la nature et la science, associées à des positions théologiques et anthropologiques erronées, entravent le développement d'une éthique environnementale saine. Au milieu des controverses sur ces questions, nous devons nous rappeler que, si la passion peut stimuler l'activisme environnemental, c'est la raison, y compris une théologie et une science rigoureuses, qui doit guider le processus décisionnel. Nous avons identifié trois domaines de malentendus courants :

1. Beaucoup de gens considèrent à tort les êtres humains avant tout comme des consommateurs et des pollueurs plutôt que comme des producteurs et des gestionnaires. De ce fait, ils ne tiennent aucun compte de notre potentiel, en tant que porteurs de l'image de Dieu, à enrichir la terre. La prise de conscience croissante de ce potentiel a permis aux sociétés dotées d'une économie avancée non seulement de réduire la pollution, tout en produisant davantage de

biens et de services à l'origine des grandes améliorations de la condition humaine, mais aussi d'atténuer les effets néfastes d'une grande partie de la pollution passée. Un environnement propre a un prix; par conséquent, la prospérité croissante, l'innovation technologique et l'investissement en capital humain et matériel font partie intégrante de l'amélioration de l'environnement. Malheureusement, la tendance, chez certains, à s'opposer au progrès économique au nom de la protection de l'environnement s'avère souvent contre-productive.

2. Beaucoup de gens croient que « la nature fait bien les choses » ou que la terre, vierge de toute intervention humaine, représente l'idéal. Un tel romantisme en conduit certains à défier la nature ou à s'opposer à la domination humaine sur la création. Notre position, éclairée par la révélation et confirmée par la raison et l'expérience, considère comme bonne la gestion humaine responsable qui libère le potentiel de la création pour tous les habitants de la terre. Seule l'humanité, parmi toute la création, peut développer d'autres ressources et, par le fait même, enrichir la création. On peut donc affirmer à juste titre que l'être humain constitue la ressource la plus précieuse sur terre. La vie humaine doit par conséquent être chérie et pouvoir s'épanouir. L'alternative, qui consiste à nier la possibilité d'une gestion humaine bénéfique de la terre, supprime toute justification en matière de gestion environnementale.
3. Certaines préoccupations environnementales sont fondées et sérieuses, mais d'autres n'ont pas lieu d'être ou sont exagérées. Parmi les préoccupations fondées, certaines portent sur les problèmes de santé humaine dans les pays en développement. Ces problèmes découlent d'un assainissement inadéquat, de l'utilisation généralisée de combustibles primitifs issus de la biomasse, tels que le bois et les excréments, et de pratiques agricoles, industrielles et commerciales primitives. D'autres concernent des modes de consommation des ressources faussés par des incitations économiques perverses. D'autres encore touchent à l'élimination inadéquate des déchets nucléaires et autres déchets dangereux dans les pays qui ne disposent pas de garanties réglementaires et juridiques adéquates. Parmi les préoccupations infondées ou injustifiées, certaines portent sur les craintes d'un réchauffement climatique destructeur causé par l'homme, de surpopulation et de disparition massive d'espèces. Les problèmes réels et ceux qu'on a simplement allégués diffèrent de la manière suivante :
 - a. Les premiers sont prouvés et bien compris, tandis que les seconds ont tendance à reposer sur des suppositions.
 - b. Les premiers sont souvent localisés, tandis que les seconds sont considérés comme mondiaux et d'une ampleur catastrophique.
 - c. Les premiers préoccupent surtout les populations des pays en développement, tandis que les seconds préoccupent principalement les écologistes des pays riches.
 - d. Les premiers représentent un risque élevé et bien établi pour la vie et la santé humaines, tandis que les seconds représentent un risque très faible et largement hypothétique.

- e. Les solutions proposées pour les premiers s'avèrent rentables et présentent des avantages certains, tandis que les solutions proposées pour les seconds sont déraisonnablement coûteuses et d'une utilité douteuse.

Les politiques publiques visant à lutter contre les risques exagérés peuvent dangereusement retarder, voire compromettre, le développement économique nécessaire à l'amélioration non seulement de la vie humaine, mais aussi de la gestion de l'environnement par l'homme. Les pauvres, majoritairement issus des pays en développement, sont souvent contraints de souffrir plus longtemps de la pauvreté, avec les taux élevés de malnutrition, de maladie et de mortalité qui en découlent; en conséquence, ils se retrouvent souvent parmi les plus touchés par ces politiques malavisées, bien que celles-ci partent d'une bonne intention.

2. Nos convictions

Notre héritage judéo-chrétien commun nous enseigne que les principes théologiques et anthropologiques suivants constituent le fondement de la gestion responsable de l'environnement :

1. Dieu, Créateur de toutes choses, règne sur tout et mérite notre adoration.
2. La terre, et avec elle le cosmos tout entier révèlent la sagesse de son Créateur. Il soutient le monde et le gouverne par sa puissance et sa bienveillance.
3. Dieu a créé l'homme et la femme à son image. Ils occupent une place privilégiée parmi les créatures et ont reçu pour mission d'exercer leur intendance sur la terre. Les êtres humains sont des êtres moraux pour lesquels la liberté s'avère une condition essentielle à toute action responsable. Une saine gestion de l'environnement doit répondre à la fois aux exigences du bien-être humain et à l'appel divin à exercer une domination bienveillante sur la terre. Elle affirme que le bien-être des humains et l'intégrité de la création s'avèrent non seulement compatibles, mais aussi dynamiquement interdépendants.
4. La loi de Dieu, résumée dans le Décalogue et les deux grands commandements (aimer Dieu et son prochain), est inscrite dans le cœur humain, révélant ainsi aux humains qu'il est un Dieu juste. Cette loi représente le dessein de Dieu pour le *shalom*, ou la paix, et constitue la règle suprême de toute conduite, à laquelle les préjugés personnels ou sociaux ne doivent pas se substituer.
5. En désobéissant à la loi de Dieu, l'humanité s'est attiré la corruption morale et physique, ainsi que la condamnation divine sous la forme d'une malédiction sur la terre. Depuis l'entrée du péché et la chute, les hommes ont rejeté leur Créateur, fait du mal à leur prochain et souillé la bonne création.
6. Dans sa miséricorde, Dieu n'a pas abandonné les pécheurs et la création. Il a agi tout au long de l'histoire pour restaurer les hommes et les femmes dans une communion nouvelle avec lui. Il a aussi voulu accroître la beauté et la fertilité de la terre à travers leur gestion de la création.

7. Les êtres humains sont appelés à devenir productifs, à faire jaillir de bonnes choses de la terre et à collaborer avec Dieu pour assurer leur bien-être temporel et accroître la beauté et la productivité du reste de la terre. Notre appel à la productivité n'entre donc pas en contradiction avec notre appel à gérer les dons de Dieu. Les deux sont complémentaires. Ce double appel implique un engagement sérieux à promouvoir les habitudes et les pratiques intellectuelles, morales et religieuses nécessaires à une économie de marché et à une véritable protection de l'environnement.

3. Nos aspirations

À la lumière de ces convictions et préoccupations, nous déclarons les aspirations de principe suivantes :

1. Nous aspirons à un monde où les êtres humains prendront soin avec sagesse et humilité de toutes les créatures, en premier lieu de leurs semblables, en reconnaissant la place qui leur revient dans l'ordre créé.
2. Nous aspirons à un monde où des principes moraux objectifs, et non des préjugés personnels, guideront l'action morale.
3. Nous aspirons à un monde où la raison juste (y compris une théologie saine et l'utilisation rigoureuse des méthodes scientifiques) guidera la gestion des relations humaines et écologiques.
4. Nous aspirons à un monde où la liberté, condition essentielle de l'action morale, aura préséance sur la gestion de l'environnement initiée par le gouvernement comme moyen d'atteindre des objectifs communs.
5. Nous aspirons à un monde où les liens entre la gestion responsable et la propriété privée seront pleinement reconnus. Cela permettra ainsi à chacun de se voir naturellement incité à prendre soin de ses propres biens afin de réduire le besoin de propriété collective et de contrôle collectif des ressources et des entreprises. Dans ce monde, l'action collective, lorsqu'elle s'avère nécessaire, se déroulera au niveau le plus local possible.
6. Nous aspirons à un monde où la liberté économique généralisée, qui fait partie intégrante des économies de marché privées, permettra à un nombre toujours plus grand de personnes d'accéder à une gestion écologique saine.
7. Nous aspirons à un monde où les avancées de l'agriculture, de l'industrie et du commerce iront plus loin que la réduction de la pollution et la transformation des déchets en ressources efficacement utilisées. Elles devront également améliorer les conditions matérielles de vie des populations du monde entier.

Traduit de « The Cornwall Declaration On Environmental Stewardship », *Cornwall Alliance*, mars 2000.

www.ressourceschretiennes.com



2026. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))